

Présentation du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022

Quelques définitions

Budget primitif : le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Commune pour l'exercice à venir. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. Les dépenses et recettes des deux sections doivent être équilibrées. Le budget primitif doit être approuvé par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'exercice.

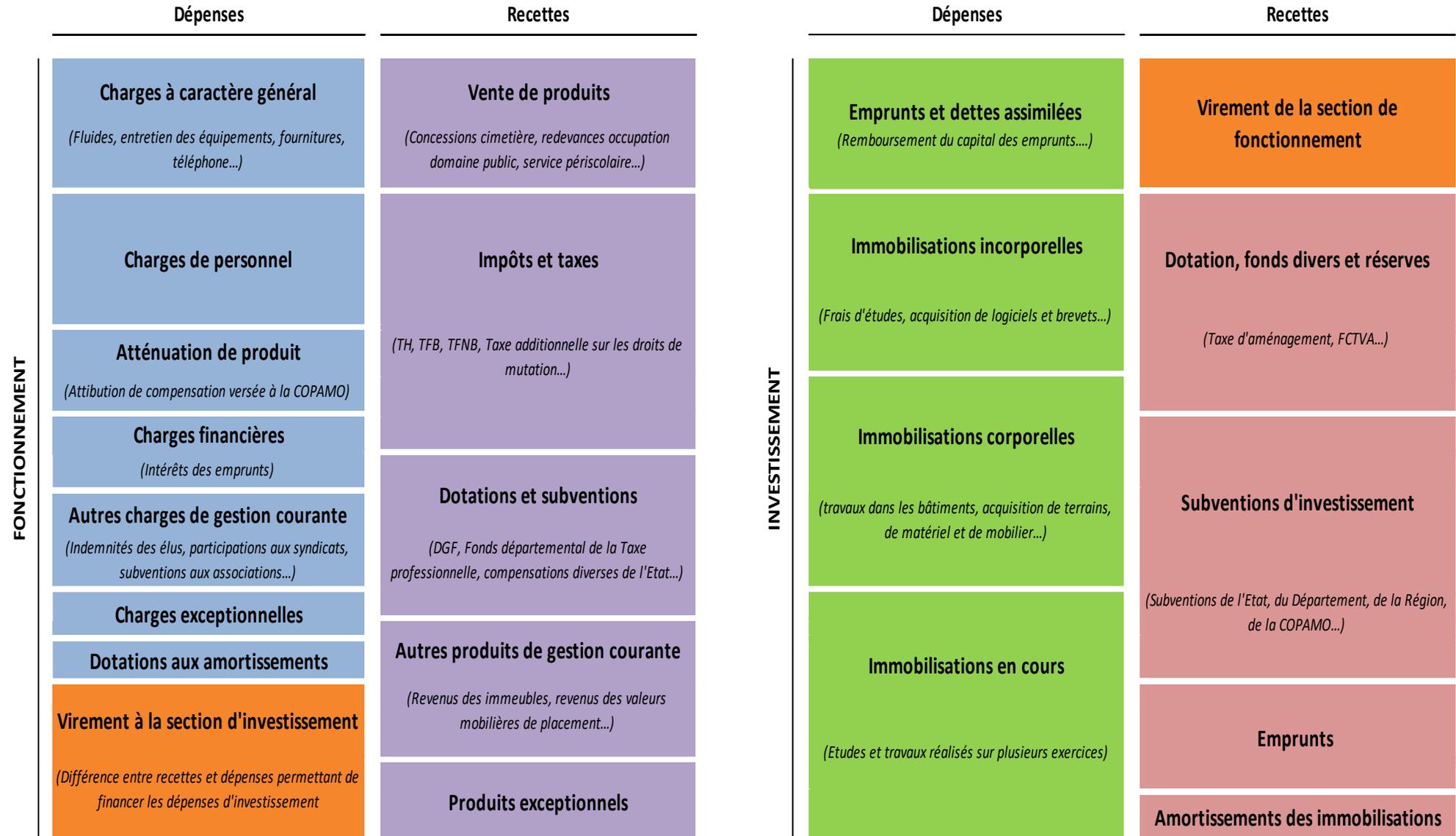
Les dépenses inscrites au budget primitif ont un caractère limitatif. Il n'est donc pas possible de dépasser les crédits prévus sans, au préalable, avoir modifié le budget (par une décision modificative qui doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal).

Les recettes inscrites au budget primitif ont en grande partie un caractère estimatif. Cette estimation doit être sincère et ne doit pas servir à équilibrer le budget.

Compte administratif : le compte administratif est un document établi par le Maire qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité au cours de l'exercice précédent. Le compte administratif doit être approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin de l'exercice qui suit.

Compte de gestion : le compte de gestion est un document établi par le comptable public (Trésor public) qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité au cours de l'exercice précédent. Sa conformité avec le compte administratif de la Commune doit être certifié par le Maire de la Commune et approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin de l'exercice qui suit.

Constitution du budget communal



Présentation du compte administratif 2021

Résultat 2021 du budget communal

Section de fonctionnement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - Dépenses		Prévu 2021	Réalisé 2021	% réalisé
023	Virement à la section d'investissement	701 392	0	0%
011	Charges à caractère général	601 631	522 459	87%
012	Charges de personnel	662 375	645 684	97%
014	Atténuation de produit	135 251	135 251	100%
65	Autres charges de gestion courante	242 152	236 107	98%
66	Charges financières	56 000	55 060	98%
67	Charges exceptionnelles	35 487	11 011	31%
68	Dotations aux amortissements	4 184	4 184	100%
Dépenses totales		2 438 472	1 609 756	66%
<i>Dépenses sans virement à la section d'investissement</i>		<i>1 737 080</i>	<i>1 609 756</i>	<i>93%</i>

Chapitres budgétaires - Recettes		Prévu 2021	Réalisé 2021	% réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté	480 393	480 393	100%
013	Atténuations de charges	0	13 714	
70	Vente de produits	145 900	151 810	104%
73	Impôts et taxes	1 426 433	1 501 834	105%
74	Dotations, subventions	264 459	237 500	90%
75	Autres produits de gestion courante	121 287	127 950	105%
77	Produits exceptionnels	0	2 990	
Recettes totales		2 438 472	2 516 155	103%
<i>Recettes sans résultat de fonctionnement reporté</i>		<i>1 958 079</i>	<i>2 035 762</i>	<i>104%</i>

Résultat de fonctionnement 2021 : 906 399 €

Section d'investissement - vue d'ensemble

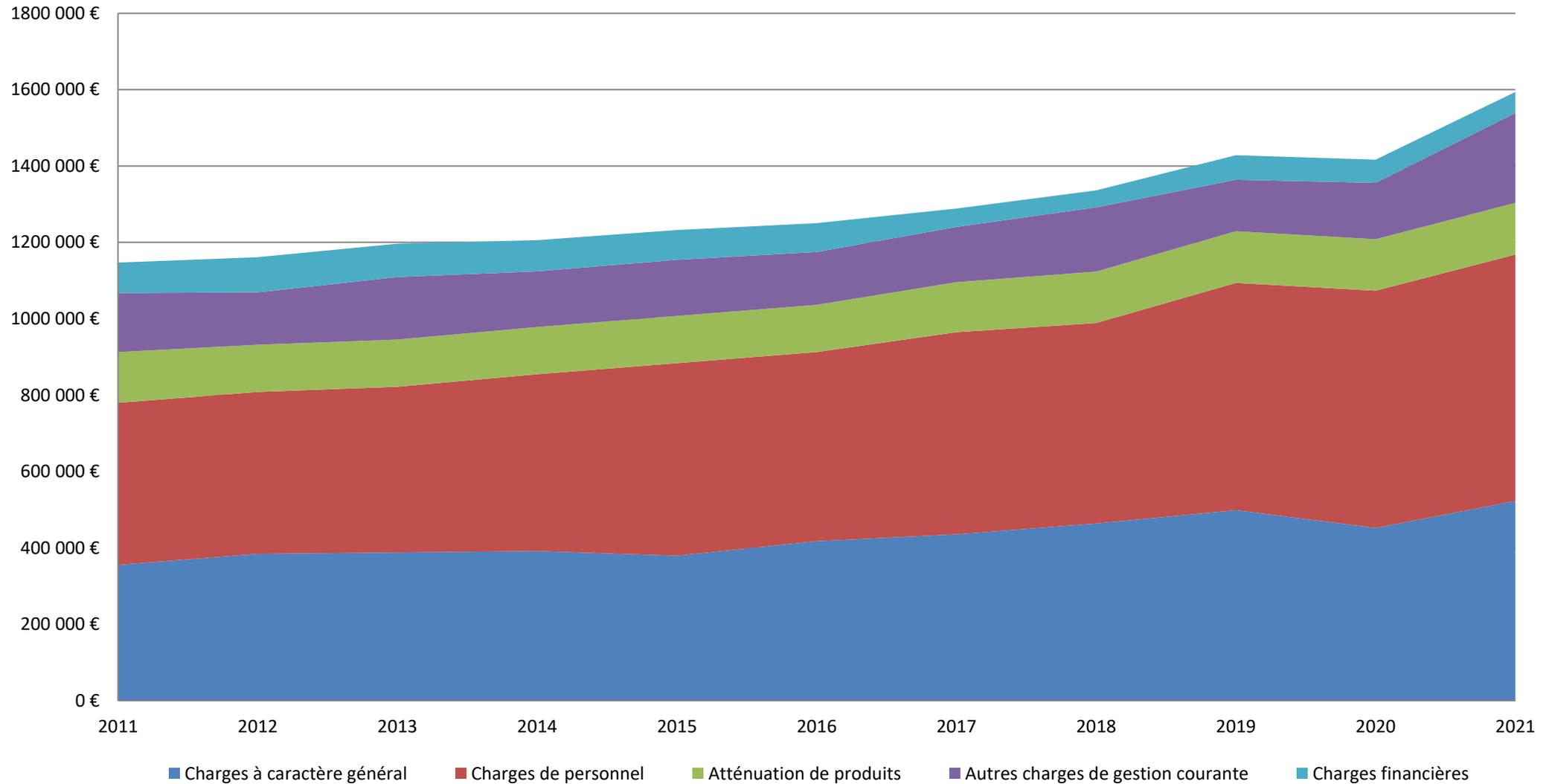
Chapitres budgétaires - Dépenses		Prévu 2021	Réalisé 2021	Crédits Reportés sur 2022
001	Solde d'exécution de la section d'invnt reporté	233 722	233 722	0
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000	156 105	0
20	Immobilisations incorporelles	35 000	6 827	4 701
204	Subventions d'équipement versées	249 108	666	247 608
21	Immobilisations corporelles	311 175	114 672	74 209
23	Immobilisations en cours	334 062	86 003	184 619
Dépenses totales		1 323 068	597 995	511 137

Chapitres budgétaires - Recettes		Prévu 2021	Réalisé 2021	Crédits Reportés sur 2022
001	Solde d'exécution de la section d'invnt reporté	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	701 392	0	0
10	Dotation, fonds divers réserves	572 150	616 029	0
13	Subventions d'investissement	45 342	31 405	13 670
16	Emprunts et dettes assimilées	0	647	0
28	Amortissement des immobilisations	4 184	4 184	0
Recettes totales		1 323 068	652 266	13 670
<i>Dépenses sans virement de la section de fonct.</i>		<i>621 676</i>	<i>652 266</i>	

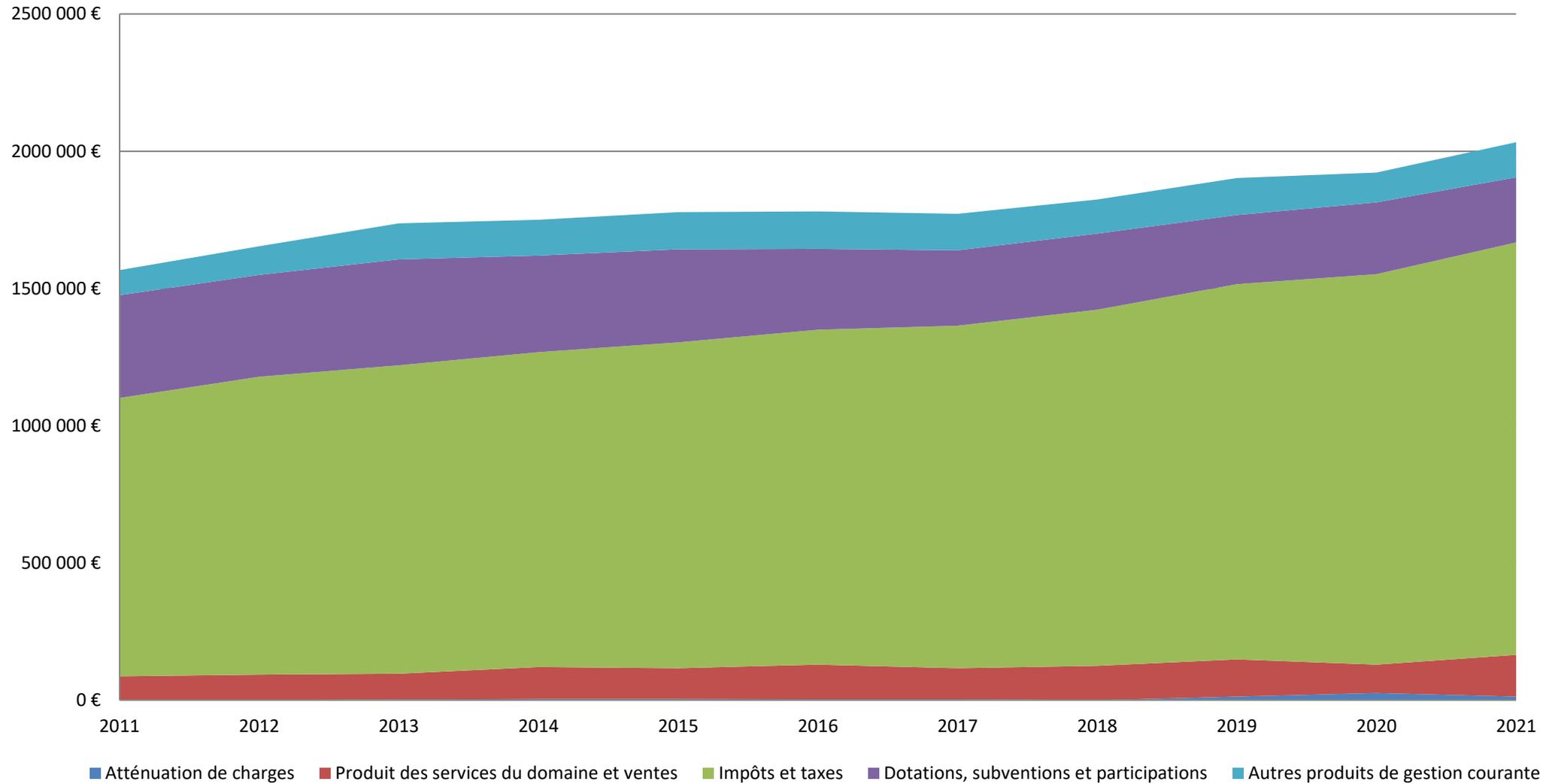
Résultat d'investissement 2021 : 54 270 €

Solde des crédits reportés sur 2022 : -497 467

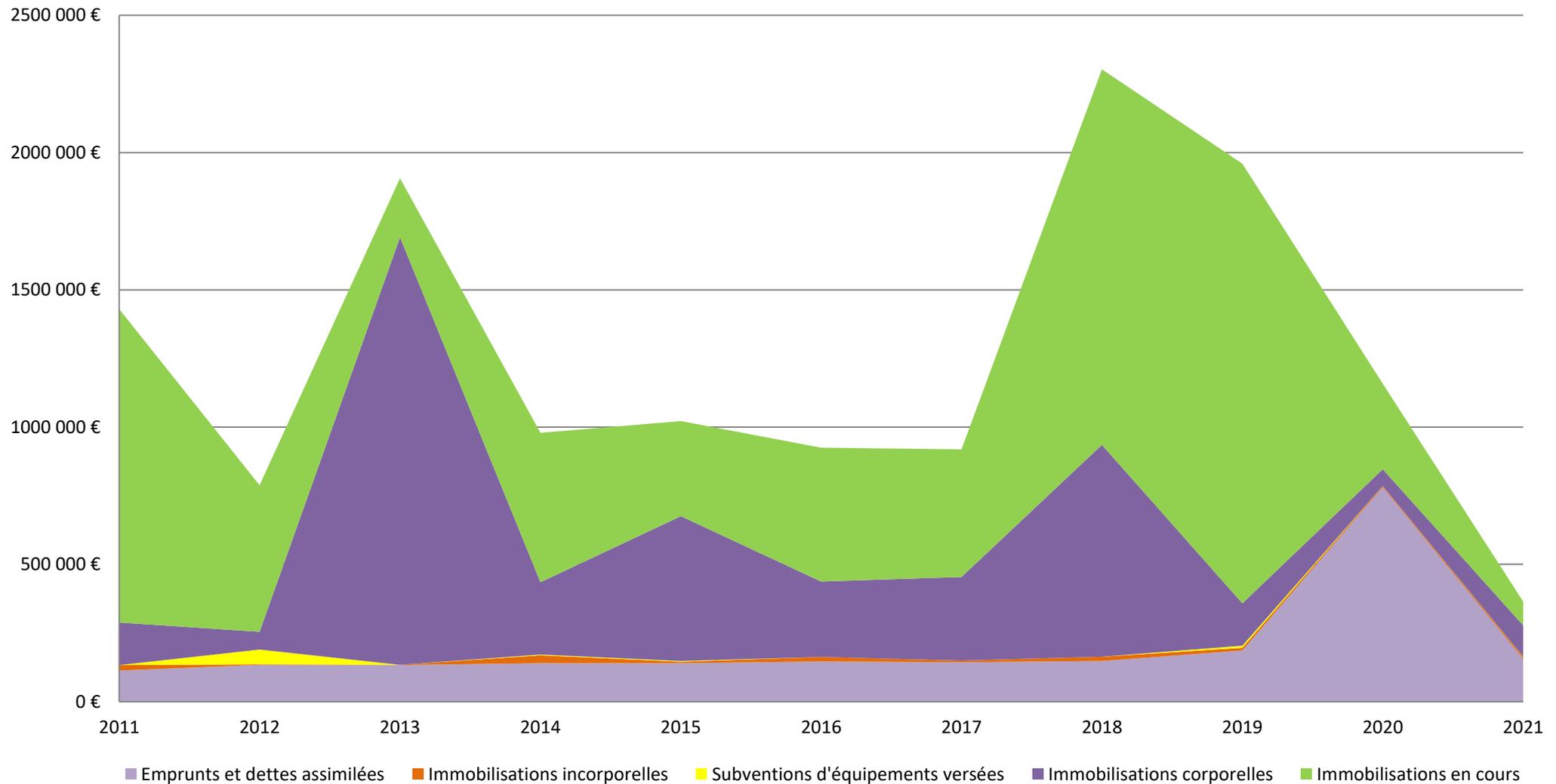
Evolution des dépenses de fonctionnement depuis 2011



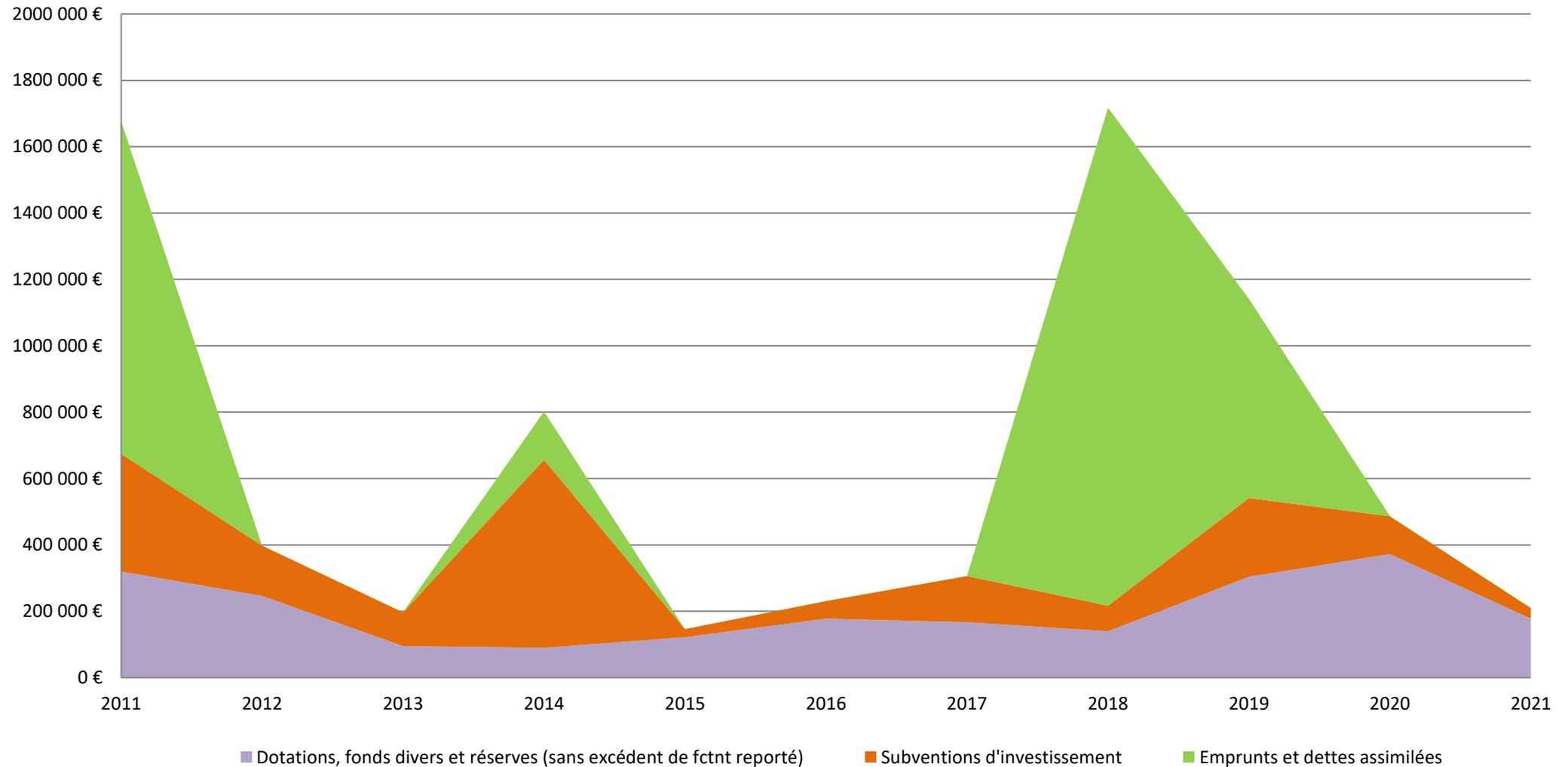
Evolution des recettes de fonctionnement depuis 2011



Evolution des dépenses d'investissement depuis 2011



Evolution des recettes d'investissement depuis 2011



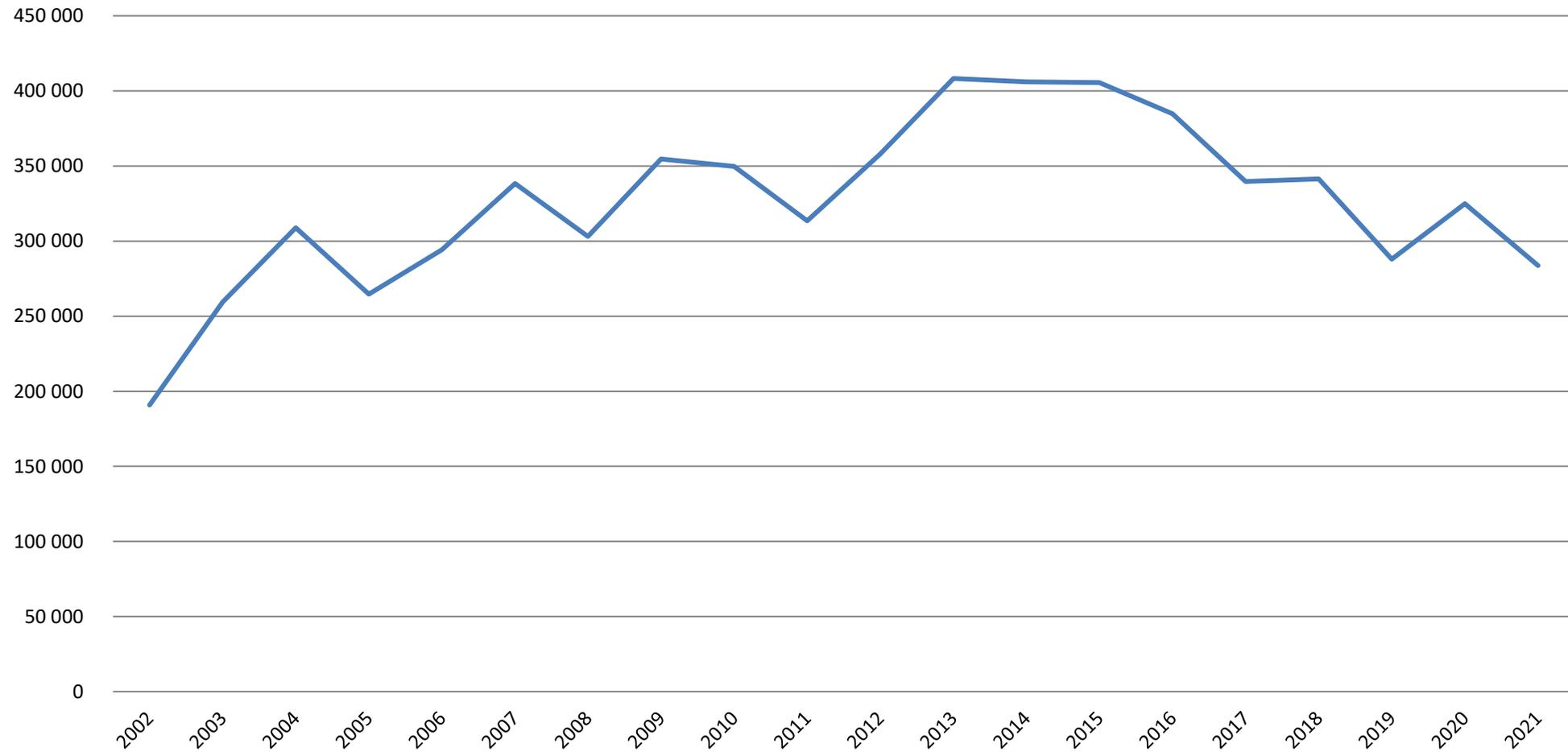
Présentation capacité d'autofinancement

Dépenses réelles de fonctionnement	il s'agit des dépenses de fonctionnement desquelles sont déduites les opérations d'ordre, les amortissements ainsi que les dépenses exceptionnelles.
Recettes réelles de fonctionnement	il s'agit des recettes de fonctionnement desquelles sont déduites les opérations d'ordre, les produits exceptionnels et les intérêts de la dette.
Epargne de gestion :	Excédent des recettes réels de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Ce montant permet de couvrir le remboursement de la dette (capital et intérêts) ainsi que les dépenses réelles d'investissement.
Epargne brute :	Il s'agit de l'épargne de gestion moins les charges de remboursement des intérêts de la dette. Ce montant permet de couvrir le remboursement du capital de la dette et les dépenses réelles d'investissement.
Epargne nette :	Il s'agit de l'épargne brute moins les charges de remboursement du capital de la dette. Ce montant permet de couvrir les dépenses réelles d'investissement.

	Prévu 2021	Réalisé 2021
Recettes réelles de fonctionnement	1 958 079	2 032 807
Dépenses réelles de fonctionnement	1 641 409	1 539 501
Epargne de gestion	316 670	493 306
Frais financiers	56 000	55 060
Epargne brute	260 670	438 245
Reboursement du capital de la dette	156 000	154 865
Epargne nette	104 670	283 381

Evolution capacité d'autofinancement

Evolution de l'Epargne nette



Affectation du résultat 2021 au budget primitif 2022

Résultats d'investissement :

Solde positif d'exécution de la section d'investissement (CA 2021) :	54 270,43 €
Dépenses d'investissements reportées au BP 2022 :	511 136,92 €
Recettes d'investissement reportées au BP 2022 :	13 670,05 €
Soit un besoin de financement en investissement de :	443 196,44 €

Résultat de fonctionnement :

Solde positif d'exécution de la section de fonctionnement (CA 2021) :	906 398,50 €
Soit un excédent de fonctionnement de :	906 398,50 €

Proposition d'affectation du résultat 2021 au budget primitif 2022 de la Commune :

- 443 196,44 € en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement en investissement ;
- 463 202,06€ en recettes de fonctionnement.

Présentation des orientations du budget 2022

Prospective

- **Projets d'habitats des séniors :**
 - Développer sur le village des solutions de logements adaptées aux différentes étapes de la vie, à proximité du centre bourg
 - 2021: Réservation du foncier sur le secteur de Veloutiers
 - 2022: Définition des besoins et lancement d'une étude capacitaire

- **Aménagement de l'espace de loisirs de l'Héliotrope :**
 - Proposer des aménagements de nouveaux équipements de loisirs et de détente, aménager le site.
 - 2022: Réalisation d'un préprogramme paysager d'aménagement.

Développement Durable

- **Sensibilisation au développement durable :**
 - Poursuite des animations régulières à destination des habitants
 - Financement d'interventions pédagogiques dans les écoles par des associations environnementales
- **Suivi des consommations Eau et Energie des bâtiments communaux:**
 - Mise en place d'une plateforme de suivi énergétique
 - Installation d'équipements économes en eau.
- **Favoriser la biodiversité dans l'entretien des espaces publics:**
 - Acquisition d'équipements adaptés à l'entretien des haies et au désherbage mécanique
 - Végétalisation du cimetière
- **Acquisition de surfaces agricoles :**
 - Créer un espace naturel de partage, convivial et pédagogique (jardin partagé, verger communal)
 - Créer une zone de stockage et compostage pour les déchets verts municipaux
- **Echange de biens et de services :**
 - Recherche d'un outil favorisant l'entraide, la solidarité entre les habitants

Solidarité – Communication

Solidarité

- **Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) :**
 - Continuer et renforcer son rôle d'écoute, d'orientation et d'accompagnement
 - Organisation d'actions d'entraide et de prévention
 - Acquisition et mise en service d'un logement d'urgence sur la commune

Communication

- **Améliorer les moyens de communication afin d'informer toute la population sur les actions de la commune, les évènements, les projets :**
 - Mise en service du nouveau site internet (plus intuitif et avec un contenu enrichi)
 - Support écrit : magazines le Lien, Petit Lien, Livret Associations, Livret école
 - Affichage communal : améliorer l'information des événements en entrée de village ainsi que la signalétique à visée informative ou préventive (panneau d'affichage pédibus, anti-déjection canine,...)
 - Application de village : étude sur la mise en place d'une application sur smartphone pour diffuser des informations locales

Culture – Patrimoine

- **Promouvoir la culture sous toutes ses formes :**
 - Continuer d'offrir des expositions mensuelles et variés à la Tour
 - Participer à des projets communs avec l'école, les associations et la Communauté de Communes
 - Maintenir et développer les ateliers et les animations à la bibliothèque

- **Valoriser et entretenir le patrimoine communal :**
 - Aqueduc Romain du Gier : Acquérir les terrains concernés par l'arche. Trouver des financements pour la rénovation et valorisation de l'arche
 - Organiser et mettre en place des événements pour faire découvrir le patrimoine local

Animation – Vie associative

- **Créer des moments conviviaux et de partage :**
 - Développer les partenariats avec les associations et entre associations pour l'organisation des manifestations
 - Maintenir les animations phares du village, proposer de nouvelles animations
 - Participer à des évènements intercommunaux (octobre rose, semaine bleue, Terre de jeux 2024...)
- **Fédérer les associations, les soutenir et les accompagner dans leurs projets :**
 - Appliquer la politique de subvention des associations
 - Favoriser l'entraide en mutualisant les locaux, matériels, bénévoles

Jeunesse – Seniors

- **Extension et rénovation du Groupe Scolaire et des bâtiments annexes :**
 - Achèvement du concours de maîtrise d'œuvre et lancement des études de conception
 - Intégration de manière transitoire du local Commercial et de son terrain sur le périmètre « scolaire/périscolaire »
- **Renforcer le bon niveau d'accueil dans nos écoles :**
 - Poursuivre la remise à niveau des bâtiments scolaires
 - Poursuivre l'amélioration de la restauration scolaire
 - Pérenniser l'accueil d'apprentis à l'école maternelle
- **Conseil Aînés & Conseil Municipal Junior & Jeunesse :**
 - Accroître les liens intergénérationnels et de proximité

Urbanisme et Mobilités

- **Recherche de foncier par l'acquisition de parcelles :**
 - Développer les modes doux sur la commune (cheminements piéton, voies vélo), créer une aire de covoiturage
- **Étude mobilités :**
 - Etat des lieux, et identification des aménagements possibles (plan de circulation, cheminements piétons, aménagements cyclables) en concertation avec les habitants
- **Etude d'aménagement de la place des Terreaux :**
 - Etude d'aménagement de la place des Terreaux / rue de la Forge, afin de créer une continuité de la voie mode doux, reliant la route de Jalloussieux au centre-bourg
- **Aménagement de voirie pour mieux partager les espaces en sécurité :**
 - Matérialisation d'une zone partagée rue des Veloutiers
 - Création du cheminement piéton entre le chemin de la Conchette et la rue des Veloutiers

Voirie

- **Réaménagement de l'axe « Grand Champ – Paradis » en collaboration avec la COPAMO :**
 - Sécuriser l'axe : trafic apaisé, éclairage
 - Créer des cheminements piétons
 - Améliorer la gestion des eaux pluviales
- **Secteur des 7 chemins en collaboration avec le département et la COPAMO :**
 - Ralentir la circulation et favoriser l'insertion dans le flux de la RD42
 - Aménager un parking relais et covoiturage
 - Sécuriser les passages piétons
- **Travaux de réfection des voies communales chemin de la Noyeraie et impasse Bellevue :**
 - Améliorer la circulation et la sécurité sur ces voies
 - Recenser et prioriser les besoins de réfection des voies

Bâtiments

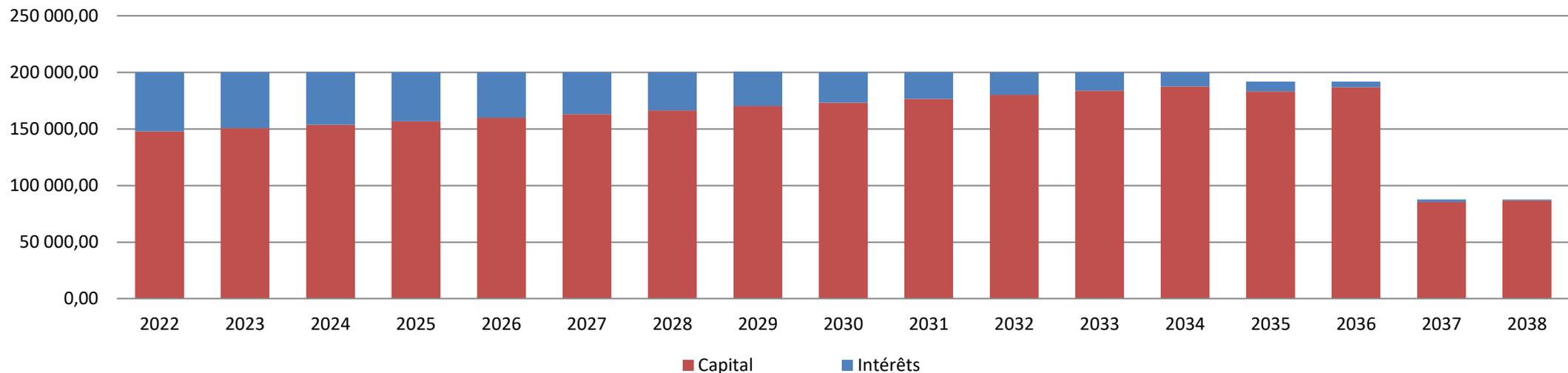
- **Ancien vestiaires de football :**
 - Désamiantage et démolition des anciens vestiaires
- **Grange du parking de la Forge :**
 - Travaux de sécurisation et de rénovation du bâtiment (toiture, murs)

Présentation du Budget primitif 2022

Etat de la dette au 1^{er} janvier 2022

Désignation	Date d'obtention	Capital emprunté	CRD	Capital	Interêt	annuité	Taux	durée
Rénovation immeuble de la Voute-PLUS-14-1C	23/06/2014	108 903,00 €	74 559,56 €	5 191,44 €	1 072,11 €	6 263,55 €	1,85%	20 ans
Rénovation immeuble de la Voute-PLAI-14-2C	23/06/2014	36 301,00 €	24 220,89 €	1 783,83 €	142,38 €	1 926,21 €	1,05%	20 ans
Refinancement salle d'animation 16-1C	25/10/2016	1 650 000,00 €	1 308 889,69 €	71 553,12 €	32 760,64 €	104 313,76 €	2,42%	20 ans
Requalification du centre-bourg 18-1C	10/10/2018	1 500 000,00 €	1 304 019,04 €	66 359,79 €	21 260,09 €	87 619,88 €	1,58%	20 ans
	total	3 295 204,00 €	2 711 689,18 €	144 888,18 €	55 235,22 €	200 123,40 €		

Remboursement pluriannuel de la dette



Observations sur l'évolution des dépenses de fonctionnement prévues pour 2022

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues pour 2022 sont en augmentation de 4,60 % par rapport à celles prévues en 2021, soit + 75 000 € environ.

Cette augmentation des dépenses réelles de fonctionnement, si elle est importante, s'explique en grande partie par la prise en compte de deux dépenses ponctuelles, voire exceptionnelles, n'ayant pas vocation à être reconduites dans le temps. Il s'agit :

- Des travaux de remise en état de l'école élémentaire suite aux infiltrations en toiture (+ 35 000 €), qui, par ailleurs, feront l'objet d'un remboursement partiel par les assurances (donc en partie compensés par une recette, d'au moins 23 600 €) ;
- Du paiement au SYSEG du solde des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales du centre-bourg (37 000 €). Cette dépense ne concerne que l'exercice 2022 et disparaîtra donc des exercices suivants, sauf si la Commune fait réaliser de nouveaux travaux sur ses réseaux ;

En dehors de ces deux dépenses, l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement reste très mesurée (+ 0,2 %) et trouve principalement son origine dans l'accroissement des frais de nettoyage dans les bâtiments communaux (+ 9 000 € par rapport à 2021), dont l'augmentation est liée au renforcement du ménage dans les écoles.

Observations sur l'évolution des recettes de fonctionnement prévues pour 2022

Les recettes réelles de fonctionnement prévues pour 2022 sont en augmentation de 3,99 % par rapport à celles prévues en 2021, soit + 78 000 € environ.

La principale source d'évolution des recettes réelles de fonctionnement est l'augmentation estimée des recettes fiscales (impôts et taxes) pour 2022 (+ 75 000 € par rapport aux prévisions 2021, soit + 5,2 % environ).

Cette augmentation trouve son origine dans l'augmentation importante des recettes des contribution directes (taxes foncières et compensation par l'Etat de la perte de la taxe d'habitation), lesquelles augmentent de près de 63 000 € par rapport aux celles prévues en 2021, soit + 4,7 % environ, dont une grande partie est liée à la revalorisation des valeurs locatives de taxe foncière au 1^{er} janvier 2022 (+ 3,4 % environ).

Pour les autres recettes, il est prévu :

- Des dotations de l'Etat identiques aux montants perçus en 2021 et légèrement inférieures à celle prévues en 2021, et ce, dans l'attente des montants définitifs qui seront connus fin mars/début avril ;

Observations sur l'évolution des recettes de fonctionnement prévues pour 2022 **(suite)**

- Des produits des services quasi stables par rapport aux prévisions 2021. Il s'agit des recettes de restauration scolaire, des redevances d'occupation du domaine public ou encore des concessions du cimetière ;
- Des autres produits de gestion courante stables par rapport aux prévisions 2021. Il s'agit notamment des loyers perçus par la Commune (logements, locaux commerciaux, Héliotrope...) et des recettes de la production photovoltaïque.

A ces recettes réelles de fonctionnement s'ajoutent les recettes à caractère exceptionnel et, notamment, les indemnités des assurances, dont le montant augmentera d'environ 25 000 € en 2022, du fait, notamment, du sinistre à l'école élémentaire.

Proposition de budget primitif 2022 – Section de fonctionnement

Chapitres budgétaires - Dépenses		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022	Evolution en %
023	Virement à la section d'investissement	701 392	719 164	
011	Charges à caractère général	601 631	622 160	3,41%
012	Charges de personnel	662 375	670 000	1,15%
014	Atténuation de produit	135 251	135 251	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	242 152	289 508	19,56%
66	Charges financières	56 000	54 000	-3,57%
67	Charges exceptionnelles	35 487	30 000	-15,46%
68	Dotations aux amortissements	4 184	4 308	2,97%
Dépenses totales		2 438 472	2 524 391	3,52%
<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>		<i>1 641 409</i>	<i>1 716 919</i>	<i>4,60%</i>

Chapitres budgétaires - Recettes		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022	Evolution en %
002	Résultat de fonctionnement reporté	480 393	463 202	-3,58%
70	Vente de produits	145 900	149 500	2,47%
73	Impôts et taxes	1 426 433	1 527 324	7,07%
74	Dotations, subventions	264 459	238 565	-9,79%
75	Autres produits de gestion courante	121 287	120 800	-0,40%
77	Produits exceptionnels	0	25 000	
Recettes totales		2 438 472	2 524 391	3,52%
<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>		<i>1 958 079</i>	<i>2 036 189</i>	<i>3,99%</i>

Observations sur les dépenses d'investissement prévues pour 2022

Les dépenses d'investissement prévues pour 2022, hors remboursement des annuités de capital des emprunts, sont en nette augmentation par rapport à 2021 et s'élèvent à environ 2 045 000 € (contre 930 000 € prévus en 2021). Cette importante augmentation s'explique par l'inscription au budget primitif 2022 de trois projets importants qui représentent plus de 80 % des dépenses d'investissement prévues :

- **Le projet de requalification du chemin de Grand Champs et de la route du Paradis** : 442 000 € sont prévus au budget 2022 pour ce projet : 427 000 € au titre des fonds de concours pour la réalisation des études et des travaux et 15 000 € au titre des acquisitions de terrain.
- **Le projet du pôle enfance, culture et loisirs** : 1 053 000 € sont prévus au budget primitif 2022 pour ce projet, ce qui correspond à l'ensemble des frais de maîtrise d'œuvre et d'études pour toute la durée du projet. Ainsi et même si l'ensemble de ces frais sont inscrits au budget primitif 2022, il ne seront pas tous payés sur cet exercice. Leur paiement s'étendra sur plusieurs exercices (jusqu'en 2025) et les frais à régler sur l'exercice 2022 devraient être de l'ordre de 300 000 €.
- **Le projet de requalification du centre-bourg**, dont le paiement du solde de la 3^{ème} phase, qui s'élève à environ 185 000 €, a pris un peu de retard.

Observations sur les dépenses d'investissement prévues pour 2022 (suite)

Les autres dépenses d'investissement prévues en 2022, qui s'élèvent à environ 365 000 €, sont composées principalement des dépenses suivantes :

- **Frais d'études** (mobilité, photovoltaïque, requalification Terreaux/Forge), pour 22 000 € ;
- **Participation communale au PIG 3** de la COPAMO, pour 34 600 € ;
- **Acquisition de terrains**, pour 30 000 € ;
- **Travaux de rénovation des bâtiments communaux**, pour 101 000 €, dont 25 000 € pour la rénovation de la Grange de la Forge, 16 000 € pour la rénovation des vestiaires de tennis et 15 000 € pour la rénovation de l'école élémentaire (toiture) ;
- **Travaux de voirie**, pour 70 000 €, dont 35 000 € pour la remise en état du chemin de la Noyeraie et de l'impasse Bellevue et 25 000 € pour la création du cheminement piéton entre le chemin de la Conchette et la rue des Veloutiers ;

Observations sur les dépenses d'investissement prévues pour 2022 (suite)

- **Renouvellement de mobilier et de matériel informatique**, pour un montant total de 22 000 €, notamment au sein des écoles et du restaurant scolaire ;
- **Mise en place de signalétique**, pour un montant total de 19 000 €, dont 11 000 € pour les plaques et numéros de rue dans le cadre de la mise en conformité des adresse ;
- **Acquisition de matériels divers** (matériels pour les services techniques, mobilier urbain, matériel pour le restaurant scolaire, palissades pour points d'apports volontaires, jardinières...), pour un montant total de 47 000 €.

Observations sur les recettes d'investissement prévues pour 2022

Les recettes d'investissement prévues pour 2022, hors excédents des exercices précédents et virement de la section de fonctionnement, sont beaucoup plus importantes que celles prévues en 2021 (environ 983 000 € en 2022 contre 184 000 € en 2021).

Cela s'explique principalement par l'importance des recettes prévues pour le projet du pôle enfance, culture et loisirs, à savoir 842 000 €, lesquelles correspondent à une partie des recettes prévues pour toute la durée du projet.

Ces recettes consistent en la participation de la COPAMO aux frais de maîtrise d'œuvre et d'études (pour 115 000 €) et en une partie des subventions attendues sur ce projet de la part, notamment, de l'Etat, de la DRAC et de la Région, pour un total de 727 000 €. Ces recettes, au même titre que les dépenses prévues au budget pour ce projet, ne seront pas forcément perçues sur l'exercice 2022, mais pourront l'être en partie (acomptes).

Les autres recettes d'investissement prévues pour 2022 sont :

- Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, pour 32 000 € environ ;
- Les recettes de Taxe d'aménagement, pour 90 000 € environ ;
- Les autres subventions d'investissement, pour 15 000 € environ.

Proposition de budget primitif 2022 – Section d'investissement

Chapitres budgétaires - dépenses		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	233 722	0
16	Remboursements d'emprunts	160 000	153 000
20	Immobilisations incorporelles	35 000	32 000
204	Subventions d'équipements versées	249 108	462 863
21	Immobilisations corporelles	311 175	314 000
23	Immobilisations en cours	334 062	1 122 960
4581	Opération sous mandat	0	115 000
Dépenses totales		1 323 068	2 199 823

Chapitres budgétaires - recettes		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0	54 270
021	Virement de la section de fonctionnement	701 392	719 164
10	Dotation, fonds divers réserves	572 150	565 449
13	Subventions d'investissement	45 342	741 632
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0
28	Amortissement des immobilisations	4 184	4 308
4582	Opération sous mandat	0	115 000
Recettes totales		1 323 068	2 199 823

Présentation de l'équilibre de budget primitif 2022

Section de fonctionnement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - Dépenses		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022	Evolution en %
023	Virement à la section d'investissement	701 392	719 164	
011	Charges à caractère général	601 631	622 160	3,41%
012	Charges de personnel	662 375	670 000	1,15%
014	Atténuation de produit	135 251	135 251	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	242 152	289 508	19,56%
66	Charges financières	56 000	54 000	-3,57%
67	Charges exceptionnelles	35 487	30 000	-15,46%
68	Dotations aux amortissements	4 184	4 308	2,97%
Dépenses totales		2 438 472	2 524 391	3,52%
<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>		<i>1 641 409</i>	<i>1 716 919</i>	<i>4,60%</i>

Chapitres budgétaires - Recettes		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022	Evolution en %
002	Résultat de fonctionnement reporté	480 393	463 202	-3,58%
70	Vente de produits	145 900	149 500	2,47%
73	Impôts et taxes	1 426 433	1 527 324	7,07%
74	Dotations, subventions	264 459	238 565	-9,79%
75	Autres produits de gestion courante	121 287	120 800	-0,40%
77	Produits exceptionnels	0	25 000	
Recettes totales		2 438 472	2 524 391	3,52%
<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>		<i>1 958 079</i>	<i>2 036 189</i>	<i>3,99%</i>

Section d'investissement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - dépenses		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	233 722	0
16	Remboursements d'emprunts	160 000	153 000
20	Immobilisations incorporelles	35 000	32 000
204	Subventions d'équipements versées	249 108	462 863
21	Immobilisations corporelles	311 175	314 000
23	Immobilisations en cours	334 062	1 122 960
4581	Opération sous mandat	0	115 000
Dépenses totales		1 323 068	2 199 823

Chapitres budgétaires - recettes		Budget Primitif 2021	Budget Primitif 2022
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0	54 270
021	Virement de la section de fonctionnement	701 392	719 164
10	Dotation, fonds divers réserves	572 150	565 449
13	Subventions d'investissement	45 342	741 632
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0
28	Amortissement des immobilisations	4 184	4 308
4582	Opération sous mandat	0	115 000
Recettes totales		1 323 068	2 199 823